



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1527

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Refonte de l'outil de gestion et de consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine
"projet ARIANE" - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Monsieur Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pilonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1527**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Refonte de l'outil de gestion et de consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine "projet ARIANE" - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il s'agit de refondre l'outil de gestion et de consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine.

Ce référentiel constitue l'un des piliers du système d'information communautaire. En effet, les applications alphanumériques comme géographiques qui utilisent des données de localisation (exemple : liste des voies d'une commune) viennent systématiquement chercher ces informations dans la base ARIANE.

De plus, ces données sont largement mises à disposition de tous les utilisateurs, aussi bien en interne (par exemple via les outils de localisation sur adresse de Géonet) qu'en externe. Ainsi, certaines communes auxquelles la Communauté urbaine fournit régulièrement la base de données à jour ont également basé leur propre système d'information sur ce référentiel.

Le terme ARIANE désigne aussi bien le référentiel de données "voies et adresses" de la Communauté urbaine (lieux et édifices publics compris) que les deux applications qui en assurent la gestion ainsi que de nombreux "modules" complémentaires intégrés dans d'autres applications métiers du système d'information géographique (SIG), des fonctionnalités fédérales (outils de localisation, gestion des points de rattachement) et enfin des outils pour la mise à disposition du référentiel dans les différents environnements techniques et pour la diffusion des données.

Aujourd'hui, l'abandon programmé de la plate forme technique SIG APIC3 devenue obsolète et coûteuse dans sa mise en œuvre contraint la Communauté urbaine à migrer progressivement son parc applicatif vers d'autres environnements SIG.

L'objectif de ce projet consiste donc à pérenniser la gestion de ces informations primordiales pour le système d'information en développant l'ensemble des modules de l'application ARIANE sur des technologies récentes et en privilégiant les services Web pour les fonctions partagées.

ARIANE est, en effet, le référentiel le plus utilisé par les applications métiers de la Communauté urbaine pour tous les outils SIG mais aussi toutes les applications alphanumériques de gestion. Les données du référentiel ARIANE sont actuellement les données de la Communauté urbaine les plus diffusées vers les communes (43 sur 57) et les partenaires externes (25) dans le cadre de conventions d'échanges.

Actuellement, l'équivalent de deux personnes à temps plein est nécessaire pour maintenir ce référentiel à jour avec un tel niveau de qualité. Il n'y a, aujourd'hui, aucune alternative appropriée sur le marché pour remplacer la base de données existante, sans remettre en cause les applications existantes et tout en assurant le niveau de service actuel.

Plus qu'une recherche de retour sur investissement, le projet ARIANE doit être perçu davantage sous l'angle de la pérennisation du patrimoine de données et du système d'information communautaire.

La mise à disposition de la nouvelle application ARIANE aux utilisateurs est prévue fin 2012.

Le montant de l'opération s'élève à 450 k€ TTC pour financer la refonte de l'application de gestion ARIANE, la mise en place des services Web fédéraux et le déploiement des données ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement de l'opération "Refonte de l'outil de gestion et de consultation du référentiel adresses de la Communauté urbaine-projet ARIANE".

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 2157 pour un montant total de 450 k€ TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 227 k€ en 2011,

- 223 k€ en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.